

🔊 Écouter



DOSSIER SPÉCIAL

## Plan SEVE : La stratégie et les Engagements de la Vienne pour l'Environnement jusqu'en 2025

Avec le Plan Stratégie et Engagements de la Vienne pour l'Environnement (SEVE), le Département souhaite contribuer à l'effort collectif face à l'impératif environnemental.



**Dès 2015, le Département de la Vienne a engagé un large programme d'actions préventives en faveur de l'environnement, de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, de la reconquête de la qualité des ressources en eau, de l'agriculture et de l'alimentation durable, de la réduction et de la valorisation des déchets, de l'assistance technique pour l'assainissement...**

Le Plan SEVE élaboré courant 2019, à l'appui d'un bilan carbone, va être renforcé en 2020 et 2021. Il va permettre de déterminer les quantités de gaz à effet de serre émises par le Département et les actions pour les réduire. Quatre axes d'intervention sont envisagés autour des ressources naturelles, de l'économie, de l'aménagement du territoire et la collectivité.

## Mettre en oeuvre le Schéma Départemental de l'Eau (SDE)

Il est impératif que chaque habitant puisse avoir accès à une eau potable de bonne qualité, un système d'assainissement adapté, un milieu naturel préservé et de qualité. Pour ce faire, le [Schéma Départemental de l'Eau](#) (SDE), une dynamique collective des acteurs de l'eau de la Vienne, co-piloté par le Département de la Vienne et l'Etat, a été mis en place. Le programme d'actions 2018-2027 du SDE, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de l'eau, décrit une stratégie commune et partagée pour mettre en oeuvre des actions afin d'atteindre le bon état des masses d'eau et préserver les usages locaux de l'eau. 2019, la première année de mise en oeuvre, s'est traduite par la constitution d'une cellule d'animation et la signature de la charte du Schéma par plus de 60 structures, matérialisant leurs engagements.

L'information et la sensibilisation de tous aux enjeux de l'eau étant essentiels, des actions pédagogiques sont réalisées depuis le début de l'année 2020. La réflexion autour d'un observatoire de l'eau a également débuté pour permettre le suivi et la mise à jour du SDE. Le Plan "arbres" est une autre action pour reconquérir et préserver les ressources en eau en favorisant leur plantation (en haies, bosquets, agroforesterie...) sur les secteurs sensibles identifiés par le SDE. Un appel à projets s'adresse aux habitants, agriculteurs, collectivités et associations, notamment pour financer les chantiers de plantation à hauteur de 60%. [En savoir plus](#)

## Préserver les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Environ 230 hectares d'Espaces Naturels Sensibles sont déjà propriétés du Département, pour préserver la qualité des paysages et des milieux naturels. Les 5 sites de priorité départementale sont la lande du Bois de la Loge à Pouillé, le bocage de la Verrerie à Béruges, la zone humide du Domaine du Léché à Saulgé, la zone humide de Fontou à Payré et celle de la forêt de Scévollés à Monts-sur-Guesnes. Pour la rentrée 2020, un [appel à projets "A la découverte des Espaces Naturels Sensibles de la Vienne"](#) a été lancé pour la 2e année consécutive, pour sensibiliser les jeunes à l'environnement, dans les collèges.

Vous pouvez également retrouver des activités nature et environnement dans l'[Agenda des animations pédagogiques dans les Espaces Naturels Sensibles](#). L'objectif à l'horizon 2025 est de développer les sorties nature pour le grand public dans les ENS en renforçant largement l'information du grand public, des centres aérés, et des écoles primaires sur ces sorties, créant une offre destinée à un public à dimension sociale, et en particulier aux personnes en situation de handicap... [En savoir plus](#)

## Implication alimentaire, économique et éducative

La sécurité alimentaire, la qualité des denrées, l'approvisionnement de proximité, durable et responsable en restauration collective, sont des priorités pour le Département, qui poursuit aussi de cette façon, son implication dans l'économie, les emplois, les services publics de proximité et économes en carbone, surtout en milieu rural. Par exemple, le [dispositif "Je Rest'O Collège"](#), respecte les exigences en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire avec un système de traçabilité commun à l'ensemble des collèges publics. En parallèle, avec l'[opération Zéro Gaspi86](#), le Département accompagne les collèges publics dans la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets.

Le Département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, remporte un franc succès autour de la [plateforme agricol86.fr](#). Celle-ci permet notamment un approvisionnement de proximité pour tous les collèges et propose aux élèves une alimentation de qualité sur la base de plats préparés avec des produits locaux, frais et de saison. A ce jour, 83 acheteurs publics et privés (dont 31 collèges) s'approvisionnent en produits locaux auprès de 118 fournisseurs.

<https://www.lavienne86.fr/le-departement/administration/espace-communication/dossier-special/plan-seve-la-strategie-et-les-engagements-de-la-vienne-pour-lenvironnement-jusquen-2025>

## Tourisme nature

Pour continuer à profiter de la nature, il est indispensable de "penser" une randonnée durable ayant un impact aussi faible que possible sur l'environnement. [Le Chemin de Saint-Martin](#) allie découverte nature, sportive mais aussi culturelle, il chemine sur les principaux sites historiques martinien, depuis Candes- Saint-Martin (37) jusqu' à Ligugé (86).

Il y a également [le tronçon de la Scandibérique](#), traversant la Vienne sur 116 kilomètres, qui est la partie française de l'EuroVélo3, voie cyclable longue de 5 122 km reliant Trondheim à Saint-Jacques-de-Compostelle. [En savoir plus](#)

## Pour l'aménagement du territoire

En ce qui concerne la rénovation énergétique du bâti public, il y a du nouveau ; les acteurs publics et privés s'associent pour permettre aux collectivités de la Vienne de rénover leurs bâtiments. C'est l'intérêt des trois nouvelles conventions de partenariat autour d'une démarche d'excellence environnementale portée par le Syndicat Énergies Vienne.

D'autre part, la création d'un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne (CAUE) en 2018, est destinée à promouvoir l'architecture et la valorisation patrimoniale afin d'accompagner tous les acteurs (particuliers et collectivités) dans leurs projets de construction et d'aménagement.



Retrouvez l'intégralité de ce dossier spécial et toutes les actualités de la Vienne dans notre [magazine Départemental de septembre 2020](#).



## Les autres actions départementales


- Evaluer pour améliorer notre engagement pour la lutte et l'adaptation au changement climatique
- Encourager un développement des énergies renouvelables maîtrisé et respectueux de la qualité des paysages et du patrimoine
- Prioriser les actions du Schéma Départemental de l'Habitat qui contribuent à la lutte contre le changement climatique
- Favoriser l'écomobilité et maîtriser l'impact environnemental des infrastructures de transport
- Poursuivre les objectifs de qualité du Plan Bâtiminaire du Département pour réduire toujours plus les dépenses d'énergie



**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319

86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00